

le peuple.**vs**

Numéro 183
Vendredi 18 février 2022

LA POSTE

JAA CH-1950 Sion 1



La Voix des partisans :
Nouveau comité pour
Monthey - St-Maurice

8

Échos
de la Constituante :
Fabien Thétaz

9

Et si on faisait dans la simplicité ?

Les quatre sujets soumis à votation le 13 février dernier sont étroitement liés à deux préoccupations majeures de la population suisse. Le pouvoir d'achat et la santé.

La suppression du droit de timbre tout comme l'aide aux médias ont été refusées par le Peuple à respectivement 62.7 % et 54.6 %. Comment s'en étonner finalement à l'heure où la majorité du Parlement annonce que l'AVS court à sa perte et qu'il faudra travailler plus et toucher moins à

l'avenir ? N'est-ce pas prendre les GENS pour des idiots que de leur demander de faire des cadeaux aux plus riches et payer pour toute la presse ? Sur ce dernier point, n'aurait-il pas fallu proposer un projet qui vienne en aide aux médias locaux uniquement, plutôt que d'arroser tout le monde ?

L'interdiction de l'expérimentation animale et humaine ainsi que la protection des enfants et des jeunes contre le tabac touchent à la santé.

Suite en page 2

Edito



Suite de l'édito

La crainte de ne plus pouvoir bénéficier de traitements testés au préalable sur les animaux a fait loi. Et, fumer tue, c'est inscrit sur chaque paquet de cigarettes. Depuis le temps qu'on nous le dit, c'est gravé dans notre mémoire collective. Un rejet eût été le paroxysme de la schizophrénie...

La crise que nous venons de traverser depuis deux ans maintenant, et qui n'appartient pas encore tout à fait au passé, laissera des traces. De la méfiance à l'égard des politiques et de leurs propositions, et de la méfiance à l'égard des médias qui rapportent (et soutiennent) ces propositions. De la crainte pour un système de santé qui a presque cédé, malgré la richesse de notre pays. Elle a semé l'engrais pour les thèses

RECTIFICATIF

Le prochain congrès aura lieu le samedi 1^{er} octobre à Chippis.

du complot, elle a laissé croire que le monde allait changer vers quelque chose de plus doux, de plus solidaire, pour finalement engendrer une agressivité nouvelle et inquiétante, un flot de colères multiples.

La politique doit s'adresser au Peuple avec simplicité. Avec honnêteté. En toute transparence.

À ce propos, on se doit de féliciter le PS jurassien qui a soumis une initiative au Canton, et a été suivi à plus de 60 %, pour un financement des partis plus transparent. L'identité des personnes qui participent au financement des partis devra être rendue publique pour chaque montant qui excède 750 francs. Les noms des entreprises devront être publiés tout comme le montant des versements dès le premier franc.

Voilà qui est très simple, non ?

Barbara Lanthemann,
rédactrice en cheffe

Des guignols

La campagne présidentielle française a quelque chose de savoureux. Du domaine du surréalisme, carrément !

Le ministre de l'intérieur Darmanin se fend d'une réponse d'une médiocrité et d'un sexisme absolus aux questions embarrassantes d'une journaliste. Marlène Schiappa, ministre déléguée, le défend avec zèle, non sans s'offusquer dans la même phrase de remarques sexistes à son encontre... Quelques jours plus tard, elle publie un tweet contre le candidat Mélenchon, lui attribuant des propos (antisémites ?) qu'il n'a pas tenu à l'encontre du journaliste Patrick Cohen.

Eric Woerth, ancien ministre du budget et trésorier de la campagne de Sarkozy collectionne les mises en examen, la dernière en date concerne un possible coup de pouce accordé à Bernard Tapie dans l'affaire du Crédit lyonnais. Aujourd'hui, chez Macron, on se félicite de son ralliement.

Valérie Pécresse est fébrile. Elle espère beaucoup de son rendez-vous avec l'ancien président Sarkozy, condamné en 2021 à un an de prison ferme dans l'affaire Bygmalion, peine aménagée en détention à domicile (!)

Pour terminer, chez Zemmour, on s'insurge d'une remarque concernant la compagne et cheffe de campagne Sarah Knafo. De là à y voir un relent d'antisémitisme, il fallait oser, quand tout un discours de campagne n'est que cris de haine à l'égard des musulmans...

Des guignols...



Un NON clair et populaire à la politique économique de la droite

Après des semaines (des mois !) de campagne intense, les résultats sont tombés dimanche dernier. La population dit NON à la suppression du droit de timbre, et à plus de 60 % ! Une victoire d'envergure pour le PS, qui avait lancé le référendum. Malheureusement, le paquet d'aides aux médias a été rejeté, vote que le Valais, et la Suisse latine dans son ensemble, ne peut que déplorer.

Commençons par les mauvaises nouvelles : le paquet médias a été refusé. S'il n'entraîne pas de péjorations directes pour le paysage médiatique helvétique (le statu quo perdure), il demeure un mauvais signal dans le climat actuel : la défiance envers les institutions et les médias n'a probablement jamais été aussi forte qu'après ces 2 années de pandémie, et la droite prépare déjà ses prochaines attaques : l'UDC a annoncé des projets visant à réduire fortement le financement de la SSR. Normal, finalement, de la part d'un parti dont une des anciennes figures possède de nombreux médias privés. Parlons d'indépendance.

Dans notre canton, le oui l'a emporté – certes de peu – dans le Bas-Valais et le Valais central. Nous rejoignons ainsi tous les cantons romands. Un tel « Röstigraben » (osons le terme) doit nous faire réfléchir. L'argument qui a prévalu dans la partie alémanique était le refus d'aider les grands groupes : le PS prend les opposant-e-s au mot et déposera, au niveau fédéral, des interventions pour un nouveau paquet d'aides, plus ciblé sur les petites maisons d'édition. Car il en va non seulement du soutien à la presse régionale et locale et à toutes les actrice-s médiatiques. Leur travail est vital pour l'accès à l'information et donc, à la démocratie de notre pays.

Le NON à la suppression du droit de timbre est une victoire décisive pour le Parti socialiste.

Nous pouvons nous réjouir d'une victoire importante lors de ces votations : celle sur la suppression du droit de timbre. Ce n'est un secret pour personne : la suppression du droit de timbre aurait profité aux grandes entreprises et à leurs actionnaires. Énormément de chiffres ont été avancés durant la campagne. Mais les faits sont là et se résument ainsi : sur quelque 600'000 entreprises en Suisse, environ 2300 ont payé le droit de timbre d'émission en 2020. Sur celles-ci, 55 entreprises ont contribué à la moitié des recettes (environ 125 millions de francs). Point final. Fin du débat.



La droite a, comme toujours, brandi la bannière des PME qui souffriraient si cet impôt devait perdurer. Faisons un autre calcul. Aujourd'hui, le droit de timbre d'émission est de 1 %, après une franchise d'un million de francs. En d'autres termes, sur 1,5 millions de francs obtenus auprès d'investisseurs, une entreprise paiera... 5000 CHF de droit de timbre. Pas de quoi créer de nouvelles places de travail durable. Et gageons que les financiers qui acceptent de fournir 1,5 millions de francs de capital à une entreprise ne rechigneraient probablement pas à y ajouter 5000 CHF de plus pour « compenser » cet impôt. Bref.

Le NON à la suppression du droit de timbre est une victoire décisive pour le Parti socialiste – une victoire de référence, même. Une large majorité de la population a dit stop à la politique de démantèlement et de clientélisme de la droite. Et c'est le PS qui s'en est fait le porte-voix durant toute la campagne. Nous devons continuer de lutter – pour l'AVS, contre la suppression de l'impôt anticipé, pour nos initiatives pour les crèches et pour un fonds pour le climat – et les batailles seront dures. Mais plus que jamais aujourd'hui, le PS convainc sur les thématiques économiques, et le modèle néolibéral s'essouffle dans les urnes. Bravo et merci pour votre engagement camarades !

Clément Borgeaud,
président PSVr

Le mot du Président

Maria Portmann

Maria Portmann a été nommée en 2016 à la tête de la section « patrimoine bâti », au sein du Service Immobilier et Patrimoine (SIP) du Canton du Valais.

Le Peuple.VS : Maria Portmann, qu'est-ce qui vous a amenée à travailler pour le Canton du Valais, comme conservatrice cantonale des monuments historiques et cheffe de la Section Patrimoine ?

Je travaillais essentiellement dans le domaine de la recherche au niveau académique. Non que ce n'était pas passionnant, mais ce nouveau défi m'a permis d'appréhender des thèmes comme l'architecture et l'histoire de manière bien plus concrète, de mener à bien des projets sur le terrain, en collaboration avec les Communes notamment.

Quelles sont les tâches qui vous occupent à ce poste ?

Parmi les tâches dont j'assume la direction, il y a l'inventaire du bâti valaisan. 4,9 % des bâtiments sont situés dans des périmètres à protéger d'importance nationale (ISOS). En plus de l'inventaire des sites, le canton et les communes doivent faire l'inventaire de leurs bâtiments. Aujourd'hui, seules 5 communes ont homologué leur inventaire, tandis que le Canton a déjà classé et mis sous protection un peu plus de 50 % des bâtiments d'importance cantonale et fédérale. La législation fédérale exige de prendre des mesures afin de préserver l'intégrité et l'authenticité de ce patrimoine. Les objets inventoriés sont classés et mis sous protection par le Canton. Cette démarche nécessite de gros moyens de la part des communes qui sont ainsi épaulées par la section cantonale.

Pour mettre sous protection un bâtiment au niveau communal, il faut passer par trois étapes : l'inventaire, qui est un recensement. Dans le cadre de cette première étape, les bâtiments communaux sont étudiés et évalués. Cette expertise est consignée dans des fiches techniques. Une valeur indicative est donnée à chaque objet et représentée sur un plan général du village.



Suit ensuite le classement. Pour donner une portée juridique aux notes attribuées, il y a lieu de les faire homologuer par le Conseil d'État. Cela permet de préciser les motifs qui confèrent aux objets une importance communale et de désigner les objets de valeur qui justifient une mise sous protection.

Dernière étape, la mise sous protection. Dans cette troisième et dernière étape, les autorités communales rédigent les articles permettant de définir le degré de protection des objets à protéger d'importance communale, notamment en révisant partiellement leur Règlement Communal des Constructions et des Zones (RCCZ). Cette étape essentielle permet de s'assurer que les affectations et les transformations éventuelles de ces bâtiments soient compatibles avec les buts de protection et permettent de conserver la qualité du tissu bâti lors de nouveaux projets.

Quels sont encore les autres domaines auxquels vous êtes rattachée ?

Je m'occupe également de la protection des sites, des voies historiques, des monuments historiques et de la protection des biens culturels (PBC). Il y a dans ces domaines une réelle nécessité d'améliorer la communication pour la mise en valeur de tous ces biens qui font aussi la richesse de notre Canton.

Concernant la protection des sites, on parle notamment de la rénovation de toits en ardoise, en bardeaux ou en pierre. Il est possible, pour ce genre de réfection, d'obtenir une subvention du Canton, de la Commune, voire de la Confédération, selon l'importance de l'objet et le périmètre dans lequel il est inscrit. Il faut cependant préciser qu'une subvention accordée implique l'inscription au Registre foncier d'une annotation des devoirs d'entretien et de protection (Mention de striction

PRÉSENTATION PERSONNELLE

Docteur ès lettres de l'université de Fribourg, Maria Portmann avait jusqu'ici partagé son temps entre la recherche et l'enseignement dans plusieurs universités, notamment dans le domaine de l'architecture. Elle a travaillé à Florence (Kunsthistorisches Institut in Florenz-Max-Planck-Institut), à Munich (Institut d'histoire de l'art, Université de Munich et Zentralinstitut für Kunstgeschichte) et à Zurich (Institut d'histoire de l'art, Université de Zurich).

du droit public à la propriété). Cette inscription permet entre autres de garder une trace historique des travaux réalisés.

On peut du reste consulter un site internet que nous avons mis en place, sur lequel on peut localiser les différents sites du Canton. Il suffit pour cela de se rendre sur le site de l'Etat du Valais, Département des finances et énergie, Service Immobilier et Patrimoine, Section patrimoine bâti, puis protection des sites. Là, on trouve un lien vers une carte interactive cantonale.

Vous êtes également en charge des monuments historiques du Canton. Vous avez un coup de cœur pour un de ces monuments ?

Le Canton du Valais compte un très grand nombre de monuments historiques d'une valeur inestimable ! Certains de ces bâtiments sont peu connus mais représentent pourtant une valeur historique, architecturale et touristique exceptionnelle ! Je pourrais vous en citer quelques-uns, comme l'hôtel Bella-Lui à Montana, la chapelle Ringacker à Loèche, l'église Sainte-Thérèse à Noës, l'abbaye de St-Maurice, et tant d'autres !

Mon coup de cœur ? Valère !

Après la réhabilitation de la Basilique, des toitures (1987-1991), des façades (1992-2014) et du chœur (2017-2020), on a débuté avec les travaux de restauration des murs latéraux et des voûtes dans la nef. Les travaux redonneront à la Basilique de Valère l'atmosphère qu'on pouvait y ressentir au XIII^e siècle, ce qui est tout à fait exceptionnel ! Dans le cadre des restaurations sur le site de Valère, nous avons mis l'accent sur l'importance d'intégrer de jeunes artisans de manière à transmettre un savoir-faire qui ne doit se perdre en aucun cas.



Vous avez également publié, ou participé activement à la publication de nombreux documents, de documentation. Quelle importance revêt ce genre de publication ?

En effet, il est capital de documenter pour transmettre aux générations futures l'histoire de notre patrimoine. Je participe à la rédaction et à la publication de plaquettes d'information de divers monuments historiques et de livres, dans lesquels nous avons intégrés les nouveaux médias. Pour revenir sur la carte interactive citée plus haut : en cliquant sur un point rouge (site national), par exemple Bramois, on accède à une bulle d'information. Là, il y a un lien qui dirige vers une publication très fouillée sur le village, un document de 12 pages avec photos, explications et plans du village.

Pour terminer cet entretien, quel rôle joue la politique dans ce domaine ?

La politique joue évidemment un rôle essentiel puisque c'est le Grand-Conseil qui accorde les moyens et les ressources nécessaires à la réalisation des projets. Le fonds FIGI qui a été mis en place en novembre 2018 permet par exemple de restaurer des bâtiments appartenant à l'Etat. Si nous voulons préserver et valoriser notre patrimoine, il est indispensable de se donner les moyens de nos ambitions.

Je termine avec un petit clin d'œil aux élu-e-s du Grand Conseil. En 1863 débuta la construction du Casino grâce à l'architecte Emile Vuilloud, destiné notamment à accueillir les différents cercles et les bals organisés par la bourgeoisie séduite. On dansait donc autrefois dans la salle des pas perdus du Grand Conseil d'aujourd'hui. Un petit rappel historique peut parfois nous donner la mesure de la beauté de certains lieux qu'on observe avec un autre regard.

Lien vers le site des
Journées européennes du patrimoine :
<https://www.vs.ch/web/jep>



Dépasser le clivage plaine montagne

Dans le discours politique valaisan – qu'il concerne la péréquation intercommunale ou les fusions des communes¹ – la distinction entre une commune de plaine et de montagne est constamment mobilisée. Pourtant, est-il si simple de classer une commune dans l'une ou l'autre catégorie ?

Est-ce que Conthey ou Fully, qui culminent à près de 3000 mètres d'altitude, qui sont sujettes à des avalanches et accueillent des alpages seraient des communes de plaine, alors que Grimisuat ou Veysonnaz qui se situent bien en dessous des 2000 mètres seraient des communes de montagne ?

Si nous prenons de la hauteur, il apparaît que le Valais se situe entièrement dans les Alpes, plus précisément entre les crêtes principales sud et nord. Bien évidemment, le Valais comprend une partie à basse altitude communément appelée « plaine », mais qui doit plutôt être appréhendée comme une vallée alpine, la vallée du Rhône comme elle est nommée en France. Par ailleurs, si l'on se positionne à proximité du Rhône, il suffit de faire deux kilomètres à gauche ou à droite perpendiculairement au fleuve pour cogner dans une montagne. Bref, elles ne sont jamais bien loin.

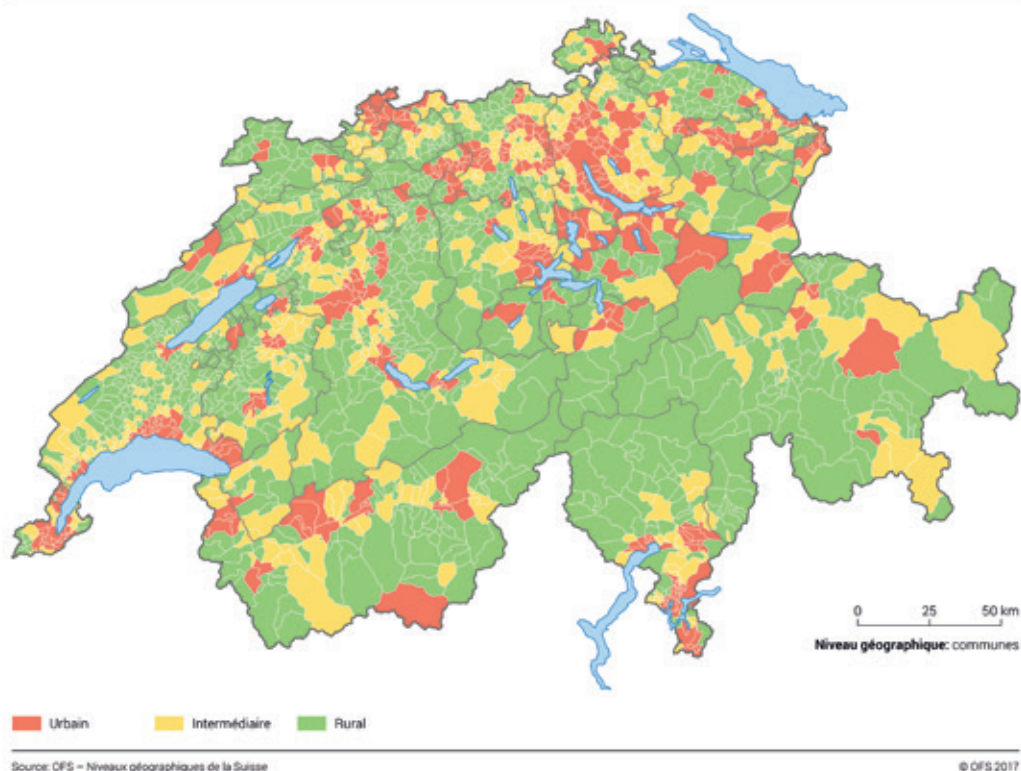
L'office fédéral de la statistique (OFS) définit une commune de montagne, comme « une commune dont la majeure partie du territoire se situe à une altitude élevée ou en terrain escarpé. Ceci implique par exemple qu'une ville de fond de vallée dont le territoire communal s'étend largement à l'intérieur des Alpes ou qu'une commune de basse altitude, mais dominée par des terrains très en pente seront considérées comme des communes de montagne »². Suivant cette définition, l'entier du Valais est composé de communes de montagne. On me rétorquera que c'est une définition très fédérale, technocratique et éloignée de la réalité valaisanne. Que nenni, cette conception est corroborée par le très valaisan Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR). En effet, les nombreux membres de cette organisation (presque l'ensemble des communes hormis les villes du Valais romand), sont notamment Collombey-Muraz, Conthey, Riddes, Evionnaz ou Vouvry³. A priori pas forcément des communes que l'on qualifierait de montagnardes. On le perçoit bien, cette distinction entre une commune de plaine et de montagne, n'est pas si simple à opérer. Si l'on persiste à vouloir classer géographiquement les communes, il apparaît bien plus opportun de mobiliser les catégories définies par l'OFS, catégories partant du rural pour aller vers l'urbain⁴. Mais là aussi, la frontière imaginaire tracée entre la plaine et la montagne

ne fonctionne pas. En effet, Zermatt et Montana sont définies comme des communes urbaines, Collonges et Leytron des communes rurales. Autrement dit et c'est une évidence, il y a des communes urbaines en montagne, et des communes rurales en plaine.

Mais au fond, est-ce que poursuivre l'analyse dans le registre géographique est le bon chemin ? Je ne le pense pas, car nous faisons face non pas, à une simple distinction territoriale, mais à un clivage profondément identitaire et culturel. Celui-ci est bien ancré dans nos têtes, car historiquement construit dès le XIX^e siècle par l'émergence du grand mythe alpin comme image sacralisée de la Suisse, en opposition au développement des villes. Cette opposition perdure aujourd'hui – notamment dans les combats politiques sur l'aménagement du territoire – alors même que les réalités territoriales (urbanisation) et sociales (pendularité) ne sont plus du tout celles du passé. En Valais, cette doctrine nationale se rejoue sur le plan local. Elle se renforce même, par une appartenance communale très forte qui fixe en quelque sorte les limites géographiques à deux manières de voir le monde. Car à en croire le GPMVR pour qui « inévitablement, le milieu naturel urbain ou campagnard joue un rôle dans l'angle de vision »⁵, les habitants des communes de plaine et de montagne ne seraient pas tout à fait les mêmes. N'est-ce pas là accorder un poids trop important au territoire, pour expliquer qui nous sommes ?

Zermatt et Montana sont définies comme des communes urbaines, Collonges et Leytron des communes rurales. Autrement dit et c'est une évidence, il y a des communes urbaines en montagne, et des communes rurales en plaine.

Pour éclairer et conclure sur cette question sensible et complexe de la perception d'un territoire et de ses habitants, j'aimerais évoquer une anecdote. Lors d'un voyage d'agrément à Londres, je me suis assis à la grande table d'un Tea room. Une voisine inconnue se joint à notre discussion dans un français impeccable. Incroyable coïncidence, cette Américaine, originaire de Denver



Colorado, connaît bien le Valais, car elle y a étudié les droits de l'enfant à Bramois. S'en suit une conversation qui mobilise les similitudes et les différences entre nos deux régions. Mes vagues connaissances géographiques m'évoquent un État d'Amérique avec quelques montagnes. Je me lance alors sans filet dans l'affirmation suivante : « Comme nous, vous vivez près des montagnes ». C'est là qu'elle me répond : « Moi, je vis près des montagnes. À Sion, vous vivez dans les montagnes ». J'en reste bouche bée. Cette anecdote démontre à quel point un regard extérieur, s'il dépasse les clichés habituels sur notre canton, peut nous éclairer. Car depuis, j'adopte une autre vision, plus harmonieuse, moins découpée du Valais. Une vision qui postule que nous habitons toutes et tous au cœur des Alpes, autrement dit, toutes et tous en montagne.

La point de vue que je défends ici, implique d'appréhender notre canton non pas comme « deux régions naturellement différentes dans leur mentalité et la sensibilité de la population »⁶, mais bien comme un canton alpin, dans toute sa diversité. La « complémentarité » constamment évoquée entre ces deux mondes est un frein, car elle fige cette idée que les réalités vécues sont si différentes, que les réponses ne peuvent pas être communes. Que l'on me comprenne bien, il ne s'agit ni d'un credo pour les fusions, ni d'occulter les rapports de force entre les villes et leur périphérie, mais d'un préalable théorique qui doit

nous aider à mieux collaborer. Car les enjeux auxquels nous sommes confrontés collectivement sont bien trop nombreux pour conserver cette dichotomie, qui n'encourage pas à construire ensemble. La protection de la nature et la transition énergétique, la création d'emplois sur l'ensemble du territoire, le développement d'une mobilité alternative à la voiture ou d'un tourisme quatre saisons, sont autant de défis démontrant qu'il est indispensable de dépasser le clivage identitaire entre la plaine et la montagne.

Florian Chappot,
conseiller communal et député PS

¹ Vision du tissu communal valaisan face aux enjeux globaux, Idheap et Compas, décembre 2019

² <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/9526707/master>

³ Dans le détail, il manque onze communes du Valais romand, notamment les villes. Communes non-membre du GPMVR : Ardon, Chippis, Collonges, Martigny, Monthey, Port-Valais, St-Léonard, St-Maurice, Sierre, Sion, Vernayaz.

⁴ Pour plus d'informations sur les typologies de communes proposées par l'office fédérale de la statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/2543324/master>

⁵ Groupement de la population de montagne du Valais romand, Rapport d'activité 2020-2021, p. 13

⁶ GPMVR, *ibid.*



Parti socialiste et
Gauche citoyenne

Un nouveau souffle dans le Bas-Valais

En novembre 2021, la Fédération socialiste Monthey – St-Maurice se réunissait en Assemblée Générale pour faire le point sur les élections cantonales de 2021 ainsi que pour renouveler son comité.

L'Assemblée remerciait Guillaume Sonnati et Daniel Schmid pour avoir maintenu, à eux deux, la Fédération à flot pendant ces dernières années malgré les difficultés à trouver des personnes intéressées. Les camarades réunis à Monthey ce jour-là furent heureux d'apprendre la candidature, pour reprendre le comité, non pas d'une ou de deux, mais bel et bien de sept nouvelles personnes. Daniel Schmid étant d'accord d'occuper son poste de caissier pour une année supplémentaire afin de faire une transition réussie, le comité a été élu par acclamation et se compose de huit membres socialistes.

Le tout nouveau comité souhaite établir de bonnes bases pour le succès d'une politique socialiste dans le Bas-Valais, en Valais et en Suisse.

Alexandre Bochatay (président), Vincent Stefanelli (vice-président), Sianne Délitroz (secrétaire), Daniel Schmid (caissier), Victor Tissot (responsable communication), Crystal Jordan Courday, Gilles Borgeaud et Janique Zullo-Glassey. Ces huit personnes représentent un comité hétéroclite sensible aux diverses préoccupations de nos régions et de nos sociétés. En effet, 3 membres sont issu-e-s du district de St-Maurice et 5 du district de Monthey, de plus, nous avons des personnes venant de la construction, du monde de la comptabilité et de la communication, de l'enseignement ainsi que des jeunes encore aux études. Le comité, qui s'est réuni tout récemment en séance constitutive, est heureux de pouvoir allier des forces aussi différentes dans l'unique but d'apporter plus de justice sociale, de garantir les meilleures conditions de travail ainsi que d'apporter une réponse forte à la crise écologique et à la précarité naissante. Nous souhaitons aussi remercier Emilie Teixiera-Perren, députée suppléante, qui représente notre Fédération au comité directeur du PSVR et qui est d'une disponibilité remarquable.

Une vue d'ensemble pour l'avenir

Le tout nouveau comité souhaite établir de bonnes bases pour le succès d'une politique socialiste dans le Bas-Valais, en Valais et en Suisse. Visant les élections fédérales de 2023, communales de 2024 et cantonales de 2025, le comité

va travailler durant cette année 2022 à créer des conditions favorables pour des succès à répétition dans notre canton. Mais le comité est unanime sur un point: la politique ne se résume pas à des élections et des élu-e-s! Celui-ci souhaite alors établir une réelle communication constructive entre les membres socialistes du Bas-Valais, les sections locales, avec le PSVR ainsi qu'avec nos concitoyen-ne-s via les réseaux sociaux notamment. De plus, la fédération est favorable à une politique de proximité et d'intérêt général. Pour cette raison, le comité sera actif dans l'organisation de conférences, de «café de discussion», de distribution de matériel de campagne, et bien d'autres choses.

Une disponibilité à toute épreuve

Conscient de la perte de contact humain que connaît la politique au XXI^e siècle, la pandémie n'ayant rien arrangé, nous souhaitons être à disposition de tou-te-s nos membres et de nos sections. N'hésitez pas à nous contacter et à nous convoquer lors de vos réunions locales, de vos assemblées générales ou encore lors de vos actions et événements.



Le comité de la Fédération Monthey – St-Maurice sera le lien infatigable entre nos deux districts, nos villages et nos membres et vous annonce qu'il fera tout son possible au bon fonctionnement de notre Parti dans le Bas-Valais, ainsi qu'à la progression de nos idées humanistes, solidaires et sensibles à l'environnement.

**Pour votre comité,
Alexandre Bochatay et
Crystal Jordan Courday**

Bilan d'étape après la 1^{re} lecture

Le 9 décembre dernier, les membres de la Constituante ont approuvé le projet issu de la première lecture par 69 voix contre 28 et 17 abstentions. La gauche, Appel citoyen et le PLR ont soutenu le texte, l'UDC et le CSPO l'ont refusé tandis que le PDC était partagé.



A l'heure de tirer le bilan d'étape, le groupe PS et Gauche citoyenne est globalement satisfait des résultats. Nous regrettons bien sûr le statu quo sur les rapports Églises-État, la reprise de la formule « Au nom de Dieu tout Puissant », le manque d'audace sur l'environnement et la parité, le refus du salaire minimum ou encore la reprise d'un strict frein à l'endettement. Mais nous nous réjouissons des nombreuses innovations et avancées : extension du catalogue des droits fondamentaux, droit de vote des étrangers au plan communal, congé parental cantonal, principe de la neutralité carbone, Conseil d'État élargi à 7 et élu à la proportionnelle, introduction d'une cour constitutionnelle et de tribunaux de la famille ou encore la structure territoriale avec six régions.

S'il faut saluer les quelques innovations, nécessaires pour répondre aux défis actuels et futurs du canton, beaucoup d'articles ne font qu'ancrer la pratique actuelle. La plupart de nos amendements, qui souhaitaient des formulations plus ambitieuses ou des mesures supplémentaires, n'ont pas passé la rampe. A l'inverse, les « nein sager » habituels, en particulier l'UDC du Haut qui aurait souhaité biffer la quasi-totalité des articles, n'ont pas eu plus de succès. Il en ressort un texte relativement équilibré, conservateur sur les questions religieuses et financières, plus progressiste sur les droits politiques et les tâches de l'État. Dans ce sens, aucun groupe n'est complètement satisfait ou insatisfait des 206 articles retenus. Et c'est une bonne chose, cela montre que le projet n'appartient à aucun groupe, aucun camp ; c'est peut-être pour cela que chacun peut s'y reconnaître.

Nous chercherons aussi, là où il est possible de construire des majorités, à apporter des modifications en faveur d'un Valais ouvert, moderne et solidaire.

Le débat final a laissé apparaître ce que seront les principaux points d'achoppement de la 2^e lecture. PDC et UDC ne veulent pas du droit de vote des étrangers. Le PDC mettra tout son poids dans le retour au scrutin majoritaire pour l'élection du Conseil d'État. Et puis, les groupes bourgeois du



Haut-Valais ont, sans surprise, estimé que leurs particularités n'étaient pas assez respectées et leur place dans les institutions pas assez protégée. Sous

prétexte de cohésion cantonale, ce sont en fait des intérêts régionalistes et partisans qui sont défendus, le plus souvent sans égard pour le Valais romand. Si notre groupe refusera sans hésitation les demandes illégitimes, nous sommes prêts à trouver des compromis qui soient acceptables pour toutes les régions du canton.



L'objectif du groupe PS et Gauche citoyenne pour la 2^e lecture est principalement de défendre les acquis, que les groupes conservateurs ne manqueront pas d'attaquer. Nous chercherons aussi, là où il est possible de construire des majorités, à apporter des modifications en faveur d'un Valais ouvert, moderne et solidaire. Le groupe n'a pas de « lignes rouges », nous considérons que cette attitude n'est pas constructive et qu'il vaut mieux investir dans les discussions et négociations qui ne manqueront pas d'avoir lieu dans les prochains mois. Notre groupe prendra ses responsabilités dans ce cadre, conscient que le texte final doit être soutenu par une majorité de la population, mais toujours en défendant ses idéaux et ses revendications.

Fabien Thétaz, chef du groupe

Le texte complet de l'avant-projet de 1^{re} lecture peut être consulté à l'adresse : www.vs.ch/web/constituante



Formation continue, la clé du succès syndical, professionnel et politique

Chaque étape d'une vie est importante et qui ne s'est jamais posé la question : Où en suis-je ?

Les membres d'un syndicat qui privilégient la formation ont beaucoup plus de chances de nos jours sur un marché du travail très difficile et exigeant. Chaque jour, nos journaux sont remplis d'offres d'emploi et les exigences demandées pour les différents postes nous interpellent. Est-ce que l'on doit toutes et tous être ingénieur ou docteur pour postuler à un de ces postes ? Beaucoup de réflexions qui donnent le tournis à beaucoup de chômeurs/euses ou à des membres qui veulent changer de cap professionnel. Le monde patronal est très dur avec l'ouvrier-ère.

Les syndicats l'ont bien compris et encouragent à suivre des formations continues. Les syndicats proposent des cours spécifiques sur la profession des membres, sur la durée du travail etc. Ils collaborent avec Movendo, l'institut de formation des syndicats qui aborde des aspects de la politique, du travail, de l'économie, de la société, de l'informatique, de la communication ou de la conduite d'équipe. Les offres de formation continue sont particulièrement appréciées de nos membres pour leur qualité.

Les formations sont aussi un moyen pour lutter contre le chômage. Le savoir est une des bases de nos besoins. La mise à niveau des connaissances ou l'acquisition de nouveaux savoirs sont des facteurs primordiaux dans la recherche d'emploi ou dans le développement d'une carrière professionnelle.

La formation est aussi importante pour comprendre comment fonctionne notre pays et ses politiques.

Les différentes générations sont toutes sur le chemin de la digitalisation avec les problèmes quotidiens. Sans de nouvelles formations, nous allons vite être « largués ». Ces formations nous apportent de nouvelles opportunités qui auront beaucoup d'importance dans le futur avec les continus changements dans la société actuelle. Elles sont aussi au centre de tout processus de reconversion dans les transports publics comme ailleurs. Les raisons qui poussent à se former sont nombreuses (suppression de postes, changement de métiers, réorientation, fermetures d'entreprises etc...) et l'actualité avec cette pandémie qui dure depuis deux ans nous offre d'excellentes raisons d'en parler.

Mettons tous nos atouts de notre côté afin d'aller de l'avant dans nos vies professionnelles, politiques et de lutte syndicale.

Christian Roduit, membre SEV, conseiller communal et député PS

La Parole aux syndicats

Lors de nos campagnes de recrutement, nous mettons en avant la possibilité d'effectuer des formations continues avec la participation des syndicats. C'est très apprécié par les futur-e-s syndiqués. La formation est devenue une des priorités des syndicats afin de former aussi ses membres pour la lutte syndicale. La formation est aussi importante pour comprendre comment fonctionne notre pays et ses politiques. Il est important de montrer aux ouvrières et ouvriers qui prend les décisions et comment elles sont prises, de les inciter à participer à la vie politique pour faire changer cette mentalité dictée par l'argent.

91'592

91'592 valaisannes et valaisans se sont prononcés sur l'abolition du droit de timbre.

Taux de participation pour cet objet : 41.85 % (44.02 % au niveau national).

« Geringonça » : quand l'alliance de la gauche s'écroule, le PS en profite !

Le Portugal a appelé aux urnes ses citoyen.ne.s dimanche 30 janvier dernier suite à une alliance de l'extrême gauche et les autres formations politiques pour rejeter le budget 2022 du Premier Ministre socialiste Antonio Costa. Conséquences : dissolution de l'Assemblée de la République et élections anticipées.

Les rouages politiques

Au Portugal, les citoyen.ne.s se rendent aux urnes en principe chaque 4 ans pour procéder aux élections législatives. Ce régime semi-présidentiel propulse au pouvoir le Premier Ministre qui a gagné les législatives. 230 député.e.s élu.e.s à la proportionnelle siègent dans ce système monocaméral et, depuis la Révolution de 1974 et la fin de la dictature, le Portugal s'organise autour de deux grands partis : le *Partido Social Democrata* (PSD) (centre-droit) et le *Partido Socialista* (PS) (social-démocrate). Le *Bloco d'Esquerda* (BE) (anticapitaliste), le *Partido Comunista Português* (PCP) (marxiste-léniniste) et *Chega*, « Assez », (nationaliste) jouent également un rôle important.

De l'alliance inédite aux élections anticipées

En 2015, le PSD remporte les élections législatives. Mais la gauche radicale, par une motion de censure, renverse le Premier Ministre. Le PS, timide au départ, saisit cette opportunité et s'empare du pouvoir. Antonio Costa (PS) devient le nouveau Premier Ministre et forme une coalition inédite. Inconciliables entre eux, le PCP et le BE tombe finalement d'accord avec le PS : les socialistes gouverneront seuls et, à l'Assemblée, les trois partis tenteront les compromis. L'alliance *geringonça*, (« bidule ») nommée ainsi par la droite qui lui trouve peu de crédibilité, est née !

La libéralisation des licenciements, le gel des pensions et la réduction des contributions patronales à la Sécurité sociale figuraient dans ce programme socialiste trop libéral. Le PS abandonne plusieurs de ces propositions pour consolider la coalition et évite aussi l'effondrement connu par ces cousins européens souvent bien trop libéraux.

Lors des élections 2019, le PS gagne encore du terrain et peut désormais gouverner uniquement avec le PCP. Le BE reprend alors son rôle originel d'opposition. Mais fin 2021, le budget proposé est refusé par le BE et le PCP, malgré les injonctions effectuées à un Antonio Costa trop arrogant pour modifier certains éléments. La droite joue le jeu de l'extrême gauche et refuse à son tour le

budget. Isolé, le PS est propulsé dans des élections anticipées suite à la dissolution de l'Assemblée par le Président portugais.

Seul, le PS ressort plus fort !

Fin janvier dernier, le PS obtient pour la deuxième fois de l'histoire la majorité absolue ! Antonio Costa, candidat à sa propre succession est reconduit. Lucide, il affirmera « *une majorité absolue ne signifie pas un pouvoir absolu et cela ne signifie pas gouverner seul, c'est une responsabilité supplémentaire* ».

Le peuple a sanctionné les partis responsables de ces élections anticipées. La population n'a pas apprécié ce lot d'incertitude en pleine pandémie. De plus, les portugais.e.s soutiennent la gestion de la pandémie qui fait du Portugal

l'un des pays les plus vaccinés au monde. Enfin, c'est un plébiscite pour la politique économique du gouvernement qui conduit le pays à l'une des plus grosses croissances de la Zone Euro.

Mais le fort recul de la gauche radicale, qui perd 20 de ces 31 sièges, et la division historique des gauches ont laissé le champ libre à *Chega* (+11 sièges). L'extrême droite devient la troisième force du pays et brise l'exception portugaise en matière de résistance à la droite dure.

Cette nouvelle dynamique impose au PS de revoir sa stratégie. En effet, son succès découle d'une politique plus à gauche qu'annoncée au départ en s'alliant avec l'extrême gauche. Il doit ainsi s'ancrer dans une ligne plus à gauche, sans faire le moindre compromis, et par la même occasion invisibiliser la percée de *Chega*.

L'avenir nous dira si le PS aura su être ambitieux pour éviter un revers lors des prochaines élections !



Oui

A renvoyer à

Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2
1950 Sion

Je m'abonne
au Peuple.VS

☐ Abonnement annuel : Fr. 95.-

☐ Abonnement de soutien : Fr. 130.-

☐ Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:
www.lepeuplevs.ch

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



Le vengeur masqué



Nous avons certainement toute et tous connu cette épreuve. Les fêtes de fin d'année aidant, notre balance affiche un surplus de grammes, voire de kilos, qui nous désole. Ce n'est même pas une question de look, mais simplement de bonne forme. Les escaliers sont plus durs à monter, un pas de course nous laisse sans souffle, les pantalons nous serrent, et j'en passe...

Pour qui n'apprécie pas les régimes en tout genre, le combat est quasiment perdu d'avance... Comment faire alors ?

Il y en a un qui a trouvé la réponse. Il suffit d'entamer une grève de la faim.

Bernard l'a bien compris. Qu'importe la cause, aussi injustifiée soit-elle. Qu'importe le motif, il n'est plus à ça près. A intervalles plutôt réguliers, il se met en grève de la faim et perd ainsi ses kilos en trop. Ça ne coûte rien, ça vous occupe un moment et ça vous donne l'impression d'être un héros.

En face, pas très loin d'ici, d'autres meurent de faim. Et ça, sans pub dans le journal, sans la moindre raison... C'est fou quand même !



1er mars	18 h 30	Comité directeur
29 mars	18 h 30	Comité directeur
9 avril	14 h 00	Congrès du PSVR
26 avril	18 h 30	Comité directeur
17 mai	18 h 30	Comité directeur
14 juin	18 h 30	Comité directeur



Parti socialiste
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVR. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse:
redaction@lepeuplevs.ch
(max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel 11^e année

Site internet : www.lepeuplevs.ch

Rédaction : Barbara Lanthemann
redaction@lepeuplevs.ch

Abonnement : annuel CHF 95.-
de soutien CHF 130.-
supplémentaire CHF 5.-
membres JSVr CHF 50.-
abonnement@lepeuplevs.ch

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)
CHF 400.- (1/4 page)
CHF 800.- (1/2 page)
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@lepeuplevs.ch

Maquette : Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution : 11 numéros par année